

Le Plan d'eau de Verneuil aujourd'hui

C'est en 2006 qu'un nouveau projet de réaménagement du plan d'eau de Verneuil prenait forme.

Il allait devenir « *Aire de loisirs et de pique-nique de proximité en milieu rural, accessible aux personnes à mobilité réduite* ».

Après appel à concurrence, le projet de M. Samuel Landreau, architecte-paysager qui était retenu. En septembre 2006, il proposait un dossier d'avant projet.

Le nouvel ensemble serait constitué :

- de l'étang, après remodelage de sa forme et de l'évacuation (environ 12000m³) des boues.

- de berges et cheminements avec plantation de jeunes arbres (3000 m² environ).

- de quelques aménagements pour sécuriser la pêche et la fontaine.

- de mobilier bois, bancs à dossier (6), table de pique-nique (6), et corbeilles de propreté (3).

- d'un abri de pêcheur ;

- d'une nouvelle passerelle d'accès au plan d'eau par la rue du Moulin à Saint-Maurice, permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite.

- de deux pontons de pêche accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- d'un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite.

Tout ceci avec plantation d'arbres et engazonnement.

L'offre d'appel public à la concurrence permettant d'attribuer les lots du chantier à des entreprises sera publiée par voie de presse en mai 2007. Elle comprenait :

- Lot 1 : curage de l'étang, terrassement et réalisation des cheminements piétons calcaires.

- Lot 2 : charpente, couverture bois : construction d'un toilette handicapés.

- Lot 3 : électricité, plomberie : construction d'un toilette handicapés.

- Lot 4 : aménagement paysagers : platelage bois, mobilier bois, plantations et engazonnement.

Le SIVM Gençay-Saint-Maurice, réuni le 27 mai 2008 acceptait les termes de la convention qui engage l'Association de pêche « La Tanche de la Clouère » pour la gestion « *piscicole et halieutique du Plan d'eau de Verneuil* ».

L'opération de réaménagement du Plan d'eau de Verneuil a été réalisée grâce au cofinancement

- de l'**Union Européenne** avec le *Fonds Leader*, à hauteur de 38 %,

- de la **Région Poitou-Charentes** à hauteur de 20 %,

- du **département de la Vienne** à hauteur de 20 %

- de la **Fédération de la Pêche**

- du **SIVM Gençay-Saint-Maurice**.

A travers les photos jointes, découvrez le nouveau Plan d'eau de Verneuil en 2009.